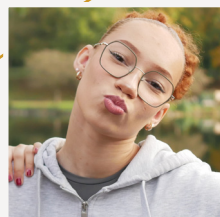
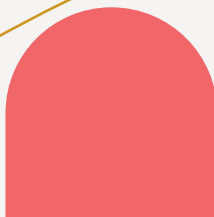
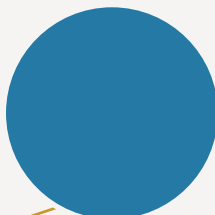
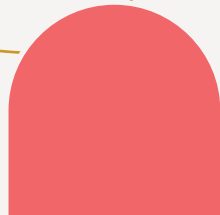




- Val-de-Marne -



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
Données 2024

Édito

L'édition 2025 de l'observatoire des structures d'animation de la vie sociale met en lumière l'impact des centres sociaux et espaces de vie sociale. Fruit d'un partenariat entre les caisses d'allocations familiales et les fédérations de centres sociaux, ce document souligne l'importance de ces structures, dont l'action dynamique perdue dans le Val-de-Marne depuis plusieurs années.

En 2024, 40 centres sociaux et 27 espaces de vie sociale étaient agréés, contribuant à l'expression, la participation et l'engagement des habitants. Trois nouveaux espaces de vie sociale ont été agréés cette année-là. Cependant, la situation économique des structures s'est dégradée, avec un fléchissement des subventions et une hausse des charges de fonctionnement, fragilisant nombre d'entre elles, malgré le soutien accru des prestations de service de la Caf.

Le rôle de ces structures est en adéquation avec les objectifs de la cog conclue entre la Cnaf et l'État (2023-2027), visant à renforcer la couverture territoriale des structures AVS. Face aux difficultés, un Fonds d'aide exceptionnel a été mis en place en septembre 2024 pour soutenir les structures les plus fragiles, dispositif que la branche Famille a décidé de reconduire en 2025.

La situation des structures, notamment dans le secteur associatif, reste préoccupante, avec la fermeture d'un centre social début 2024. Un suivi attentif sera assuré, notamment via le comité départemental des services aux familles.

Nous saluons l'engagement constant des structures et leur contribution essentielle à cet observatoire, témoignant une fois de plus de leur impact social majeur au cœur de nos territoires.

Robert Ligier, Directeur de la caf 94
Abdel-Krim Achemaoui, Président de la FDGS 94



Sommaire

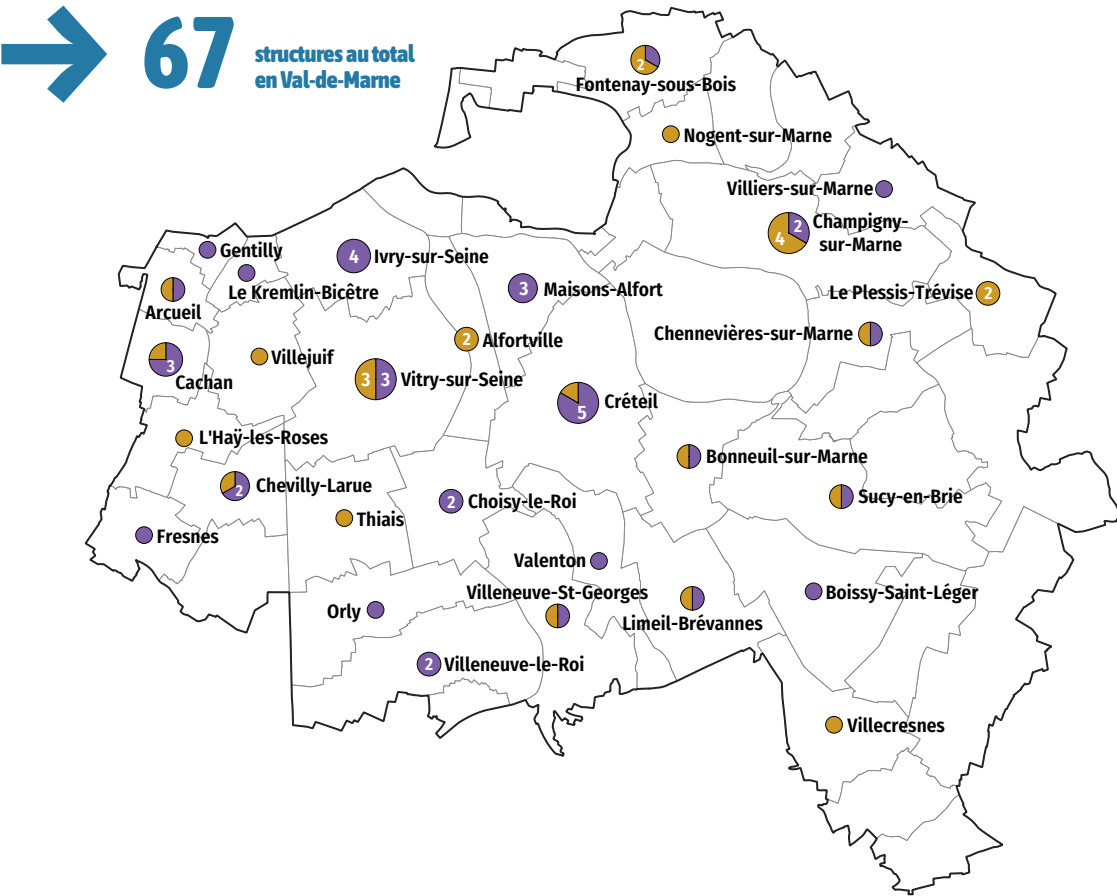
Les structures d'animation de la vie sociale	3
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales	4
Portrait des structures de l'AVS	5
Ancrage territorial & Des équipes salariées au service des projets	6
Accès aux droits & Les habitants, une priorité	7
Faire face aux difficultés économiques ou d'emploi & Des actions au plus près des enjeux	8
Difficultés économiques des structures de l'AVS	9
Ressources financières	10
Fiche Nationale	11

Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbéry, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale



40 centres sociaux agréés par la Caf → 39 ont répondu à l'enquête

27 espaces de vie sociale agréés par la Caf → 23 ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention :

100% à dominante urbaine

→ 72% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Territoire d'intervention :

100% à dominante urbaine

→ 68% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales

Les centres sociaux et les EVS sont des lieux d'accueil, de rencontre et de co-construction au cœur des territoires. Ils reposent sur des valeurs essentielles : solidarité, citoyenneté, émancipation collective.



Ensemble, ces principes font des centres sociaux et des EVS :

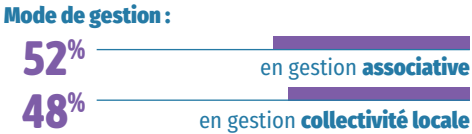
- des espaces d'apprentissage collectif,
- des catalyseurs de dynamiques locales,
- et de véritables leviers d'innovation sociale.

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

145 550 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024



Budget moyen : **451 600 €**

Bénévoles et salariés :

455 bénévoles de pilotage	1 199 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)
579 salariés → soit 322 ETP	

55 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social
→ dont **41 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

29 010 habitants touchés par les actions des EVS en 2024



Budget moyen : **111 600 €**

Bénévoles et salariés :

180 bénévoles de pilotage	575 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)
100 salariés → soit 57 ETP	

37 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS
→ dont **28 heures** d'ouverture de l'accueil

Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

234
initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus



661
associations accueillies par les centres sociaux



→ dont **57%** pour une fonction ressources ou partenariat

846
événements locaux portés ou accompagnés par les structures



24
associations ou entreprises nées d'un accompagnement d'un centre social en 2024



Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcés des stagiaires et services civiques.

579 / 100
salariés



→ soit **321,9** / **56,7** ETP → dont **43%** / **31%** en CDI

→ **137** salariés formés par les centres sociaux en 2024



560 / 155
stagiaires et services civiques



53% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions socles et de pilotage en 2024.

45% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

- Données des centres sociaux
- Données des espace de vie sociale

Accès aux droits

Les centres sociaux sont naturellement engagés sur les questions de l'accès aux droits des habitants. Les outils mobilisés sont divers, souvent partenariaux. **Données concernant les centres sociaux uniquement.**

→ **100%**
des centres sociaux proposent des actions d'accès aux droits.

→ **45 000**
personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2024.

Les moyens mobilisés et les habitants concernés :

85% → Poste informatique en accès libre et/ou accompagné

46% → Conseiller / médiateur numérique

79% → Référents de l'accueil (bénévoles ou salarié-es)

26% → Point d'accès aux droits

74% → Permanence d'écrivain-e public

10% → Point relais Caf

59% → Permanence administrative et juridique

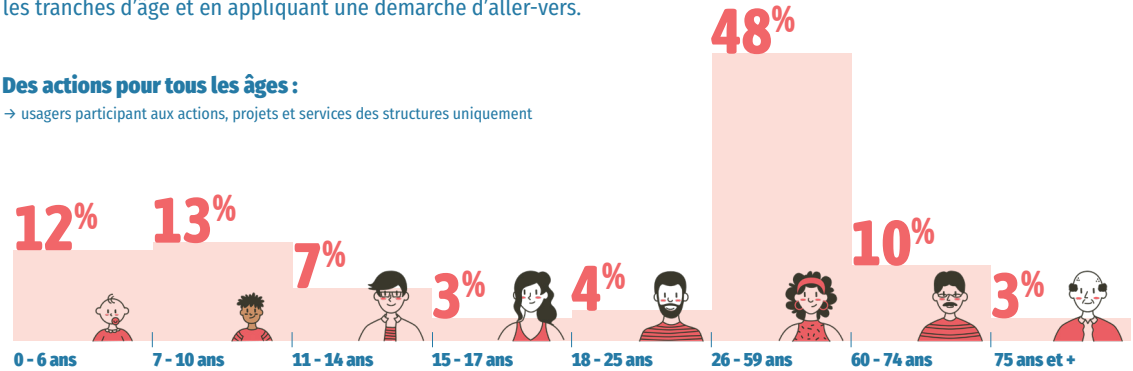
5% → Maison France Services

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges :

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers :

94% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

3,4 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **61 000** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

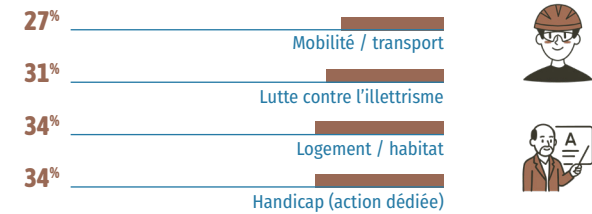
Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +85% des structures

- Accès à la culture,
- Accès aux loisirs
- Accès aux droits
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Parentalité
- Écologie et environnement

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Faire face aux difficultés économiques ou d'emploi

Les conséquences sur l'organisation interne

➤ **61%** des structures ont modifié leur organisation interne pour des raisons de moyens (financiers ou RH) en 2024.

63% → Réaffectation interne de personnels

39% → Non renouvellement de CDD ou de départ

5% → Recrutement sur des **contrats courts** plutôt que longs

29% → Appel à des **prestations externes** (pour des activités, des tâches administratives ou de l'appui au pilotage)

55% → Appel à des **ressources bénévoles** (sur des tâches habituellement effectuées par un.e salarié.e)

5% → **Mutualisation** de fonctions avec d'autres

Les conséquences sur les activités

des structures ont modifié leur activité pour des raisons de moyens (financiers ou RH).

➤ **37%**

26% → **Fermeture** estivale ou pendant des vacances

61% → **Réduction** d'une activité

26% → **Arrêt** d'une activité ou d'un secteur

30% → **Réduction du périmètre** des actions

13% → **Répercussion sur les tarifs** aux adhérents

22% → **Mutualisation** de moyens

26% → **Redéfinition des priorités** sur les relations partenariales (ratio temps / financement...)

Difficultés économiques des structures de l'AVS

En complément des conventions de financement, les structures font régulièrement appel à des financements autres via des appels à projets ou des subventions exceptionnelles ou sur actions.

Des répercussions pour les usagers

des ressources des structures sont liées à des appels à projets, ou subventions spécifiques ou exceptionnelles.

➤ **22%**

ont dû **réduire ou arrêter** une ou plusieurs activités.

➤ **24%**

ont dû **augmenter les tarifs** appliqués aux adhérents en raison de leurs difficultés économiques.

➤ **5%**

ont dû faire **appel à des bénévoles** pour des activités ou des tâches administratives.

➤ **34%**

ZOOM MALGRÉ UNE RÉDUCTION DES CHARGES, UN DÉFICIT PERSISTANT

En 2024, **14 structures** étaient en déficit pour un montant cumulé de **437 065€**.

Alors que l'effort produit par les espaces de vie sociale a permis de faire **baissier les charges de près de 30% en 1 an**, les produits, quant à eux, ont chuté de presque 8%.

Près de 15% des structures ont dû faire appel à des avances de trésoreries. Les fonds de roulement sont en diminution et souvent insuffisants :

- 35% des centres sociaux associatifs ont un fonds de roulement de 3 mois ou moins.
- 40% des EVS ont un fonds de roulement de 2 mois ou moins.

Ressources financières

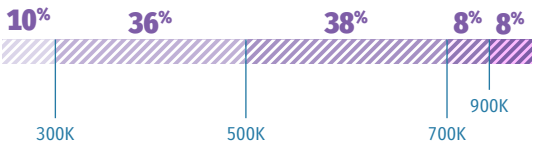
Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global

21 122 000 € → 541 600 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :

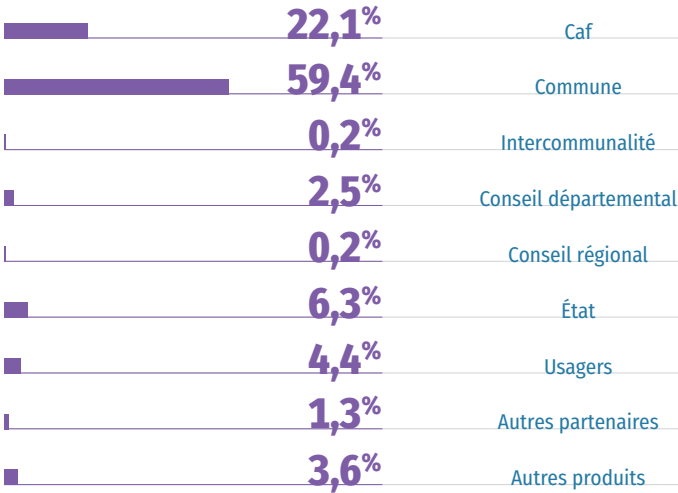


73% part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

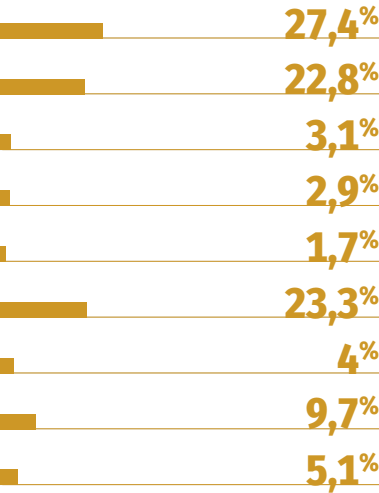


Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



2 405 centres sociaux

77% à dominante urbaine



23% à dominante rurale

6,1 millions d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650 bénévoles dans les instances de pilotage

62 970 salariés



106 850 bénévoles d'activités

12,5 ETP en moyenne par structure



1 775 espaces de vie sociale

43% à dominante urbaine



57% à dominante rurale

2,1 millions d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550 bénévoles dans les instances de pilotage

9 540 salariés



62 350 bénévoles d'activités

2,7 ETP en moyenne par structure

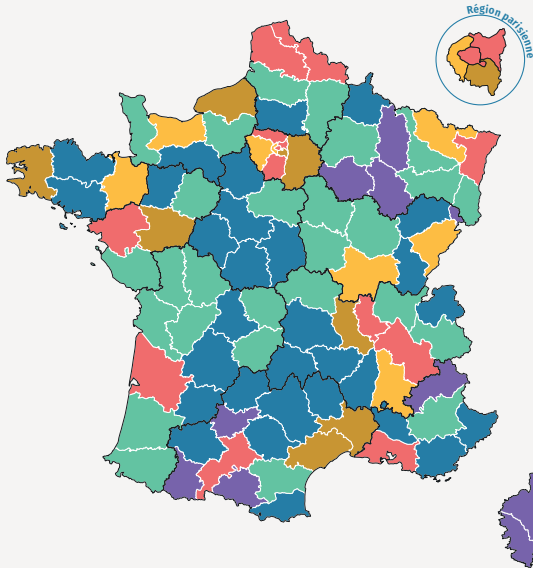


729 400 € budget moyen



131 800 € budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caf du Val-de-Marne**

Référente Animation de la vie sociale

→ *Mariam Koita*

mariam.koita@caf94.caf.fr

Référente Animation de la vie sociale

→ *Ludivine Louemba Guillaume*

ludivine.louemba@caf94.caf.fr

Fédération des centres sociaux du Val-de-Marne

Délégué adjoint

→ *Guillaume Samson*

fd94.samson@centres-sociaux.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET SENACS**

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page

Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

**PROJET** → édition 2025

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr